GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE **SAINT-QUENTIN**
Palais de Justice BP 645-3 02322 SAINT-QUENTIN

LA MAISON DU CIL - SA D'H.L.M.
12 boulevard Roosevelt
02100 Saint-Quentin

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : LA MAISON DU CIL - SA D'H.L.M.

Forme Juridique : Société anonyme à conseil d'administration

Numéro RCS : 585 980 022
Numéro Gestion : 1959B00002

Adresse : 12 boulevard Roosevelt
02100 Saint-Quentin

Numéro du Dépôt : 1700

Date du dépôt : 24/07/2012

1 - Type d'acte : Procès-verbal du Conseil d'Administration
Date de l'acte : 14/12/2011
1 - Décision : Démission d'Administrateur - Lettre de démission du 17/11/2011

2 - Type d'acte : Procès-verbal d'Assemblée Ordinaire
Date de l'acte : 26/06/2012
1 - Décision : Nomination d'Administrateur - Lettre du 23/11/2011
- Lettre du 26/06/2012

3 - Type d'acte : Procès-verbal du Conseil d'Administration
Date de l'acte : 26/06/2012
1 - Décision : Nomination de Représentant permanent

-

Délivré à Saint-Quentin le 24 juillet 2012

Le Greffier,

LA MAISON DU CIL - SA D'HLM

Société Anonyme au capital de 2.320.000 €
Siège Social : 12, Boulevard Roosevelt à SAINT-QUENTIN (02100)
RCS SAINT-QUENTIN - 585.980.022

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2011

L'AN DEUX MILLE ONZE,
Le MERCREDI 14 Décembre, à 14 heures,

Le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances *12 boulevard Roosevelt* à SAINT QUENTIN (02).

Etaient présents :

Monsieur André SOMMERFELT, Président
Monsieur Guy DUVAL représentant la CFDT,
Monsieur Gérard CHOQUENET représentant le Groupement de CHAUNY et sa Région,
Monsieur Christian LAMBERT,
Monsieur Philippe MEUNIER,
Monsieur Bruno BACRO représentant la SCA UNILOGI PARTICIPATIONS,
Monsieur Jacques BRENOT représentant U.I.C. PICARDIE CHAMPAGNE ARDENNE,
Monsieur Serge CAMPOVERDE représentant des locataires,
Madame Annick LEFEVRE représentante des locataires,
Monsieur Michel OLIVIER représentant des locataires.

Etaient excusés :

Monsieur René HUEL représentant LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION DE SAINT QUENTIN,
Madame Carole PAPOZ représentant le Cabinet ERNST & YOUNG et Autres, Commissaire aux Comptes.

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Yves DUPONT, représentant A.D.H.,
Monsieur Jean-Pierre MOLLET, représentant la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION DE CAMBRAI,
Madame Michèle CAHU représentant le CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE,
Madame Florence LANG représentant U.I.M.M. 80-02.
Monsieur Dominique GRUNY représentant le Groupement de SAINT-QUENTIN et sa Région,

Assistaient également à la réunion :

Monsieur Jean-André CHARPENTIER, Directeur Général,
Madame Isabelle MARGHIERI, Directeur,
Madame Claudine AIMÉ, Secrétaire de Séance,
Monsieur Gilles TARDY.
Monsieur Philippe DELACROIX représentant le Comité d'Entreprise,
Madame Florence DESANGLOIS représentant le Comité d'Entreprise.

La séance est présidée par André SOMMERFELT.

Ayant constaté la présence effective de la moitié des Administrateurs, le Président précise que le Conseil peut valablement délibérer.

Il propose d'examiner les questions portées à l'ordre du jour :

1.
.....
7. Cooptation d'un Administrateur
.....
10.

.....

.....

7. COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de PROCILIA de son poste d'Administrateur au sein de LA MAISON DU CIL - SA D'HLM à compter du 17 novembre 2011.

Le Président rappelle que PROCILIA n'est plus actionnaire de la Société suite à la cession préalablement agréée par notre Conseil de la totalité des actions de PROCILIA à CODELOG.

En conséquence, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, coopte CODELOG, SA d'hlm dont le siège social est à SURESNES (92), en qualité de nouvel Administrateur en remplacement de PROCILIA, et ce sous réserve de ratification de cette nomination par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Le Représentant Permanent de CODELOG sera Laurent PROY.

.....

.....

Pour extrait certifié conforme,

Le Directeur Général,

Jean-André CHARPENTIER

PROCILIA
Action Logement

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur André SOMMERFELT
LA MAISON DU CIL SA D'HLM
12 boulevard Roosevelt
02100 SAINT QUENTIN

VERSAILLES, le 17 novembre 2011

Réf : PM – 11/133
Démission des fonctions d'administrateur

Monsieur le Président,

Je vous informe par la présente de la démission de PROCILIA de son mandat d'Administrateur au sein de LA MAISON DU CIL à compter de ce jour, en raison du fait que nous ne sommes plus actionnaire de votre Société.

Cette démission met bien évidemment un terme aux fonctions de représentant permanent de PROCILIA au sein du Conseil d'Administration de votre Société de Monsieur Laurent PROY.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Philippe MEUNIER